



shab.ch Schweizerisches
Handelsamtsblatt

fosc.ch Feuille officielle suisse
du commerce

fusc.ch Foglio ufficiale svizzero
di commercio

VD

- Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

- Office des faillites de Lausanne
021 316 65 07
1014 Lausanne Adm cant

01482703



Konkurse - Faillites - Fallimenti Einstellung des Konkursverfahrens - Suspension de la procédure de faillite - Sospensione della procedura di fallimento